

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	56 (1948)
<b>Heft:</b>	4: Hommage au Docteur Olivier
 <b>Artikel:</b>	L'héritage du docteur Jacob Constant de Rebecque
<b>Autor:</b>	Roulin, Alfred
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-43669">https://doi.org/10.5169/seals-43669</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'héritage du docteur Jacob Constant de Rebecque

La lecture attentive et patiente des ouvrages de Jacob Constant de Rebecque (1645-1732) a permis au Dr Eugène Olivier d'esquisser de ce vieux médecin lausannois un excellent portrait auquel il n'y a guère de retouches à faire<sup>1</sup>. Mais on sait si peu de chose de sa vie et de sa personne que tous les documents qui le concernent prennent quelque intérêt.

Dans le testament<sup>2</sup> qu'il avait fait le 19 février entre les mains d'Egrège Secretan, il avait institué comme héritiers les cinq enfants de ses deux frères, David, le professeur à l'Académie et Gabriel, le pasteur de Lutry<sup>3</sup>. Mais en leur léguant ses biens, il leur imposait le devoir de « faire imprimer son livre intitulé *Pharmacopée de la Suisse* » avec, en appendice, « le catalogue des plantes médicinales qui croissent dans le Bailyage de Lausanne et de celles qu'il y a heu dans son jardin... »<sup>4</sup>

Quand il mourut deux ans plus tard, le 6 juin 1732, ses neveux montrèrent plus d'empressement à entrer en possession de son héritage qu'à satisfaire ses dernières volontés. En effet, pour des raisons que nous ignorons, la *Pharmacopée de la Suisse* ne fut pas réimprimée et le *Catalogue des plantes médicinales* resta inédit.

<sup>1</sup> Dr EUGÈNE OLIVIER, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. I, p. 88-105.

<sup>2</sup> A. C. V., Bg 13 bis, f° 170, verso.

<sup>3</sup> Son troisième frère, Augustin, en faveur duquel il fit une réserve pour le cas où il viendrait à se rétablir, était alors fort malade. Tous ses enfants étaient morts, et lui-même devait mourir avant son frère, au début de l'année 1731.

<sup>4</sup> D'une lettre du Dr Pierre-François Martin au grand Haller citée plus loin, il apparaît que ce catalogue devait même comporter un certain nombre de planches gravées.

<sup>5</sup> L'acte de partage daté du 20 juillet 1732, dont nous tirons ces quelques notes, est signé de tous les héritiers testamentaires et du seigneur Banderet Jean-Samuel Seigneux, leur parent.

Mais, dès le mois suivant<sup>5</sup>, les héritiers s'étaient réparti les meubles de la maison de la Palud (à l'est de la Fontaine de la Justice) où leur oncle était né et avait passé doucement, mais assez mélancoliquement, entre ses livres et son jardin, la plus grande partie de sa longue existence.

Cette vieille demeure était amplement pourvue « de biens et d'effets ». L'argenterie n'y manquait pas, mais elle n'était pas très considérable : deux grandes écuelles, dont une avec son couvercle, trois tasses, une vingtaine de cuillers presque toutes « à l'allemande », sans parler des gros boutons de culotte et des petits boutons de chemise, de la garniture d'une épée d'argent, qui échut naturellement au colonel Samuel Constant, seigneur d'Hermenches, et « d'un petit cachet ayant le chiffre de M<sup>r</sup> le Doct<sup>r</sup> » que se réserva M. le doyen Constant. Il faut y ajouter encore trois gobelets, dont l'un en argent doré était destiné au fils aîné du colonel, le jeune David d'Hermenches, alors âgé de dix ans.

Quant à la vaisselle d'étain qui s'alignait sur les « râteliers » et les buffets, le détail ne nous en est pas donné, mais nous apprenons que son poids total était de 105 livres pour l'étain fin et de 70 livres pour l'étain commun. Il y avait moins d'ustensiles de cuivre, mais chacun des cinq « compartissans » en eut encore 13 livres.

Les armoires regorgeaient de linge : 6 dz. de draps, bons ou mauvais, 4 dz. de nappes fines ou grossières, 15 dz. de serviettes neuves ou vieilles, « plus une pièce de toile en serviettes » et 35 chemises de femme que l'on ne s'attendait guère à trouver dans la maison d'un vieux médecin célibataire et qui étaient sans doute destinées aux servantes. « Le tout, ajoute l'acte de partage, sans y comprendre le linge d'homme dont chacun a été bien partagé, et s'en tient content. »

Tous ces articles, argenterie, étains, cuivres, linge, coetres et traversiers, avaient pu assez facilement se distribuer en parts égales. Restaient les bijoux, les meubles, les lits, la batterie de cuisine, les livres et la ferraille, qui furent vendus aux enchères entre les « compartissans », chacun d'eux devant tenir compte à ses « condiviseurs » du prix des échutes.

Parmi les bijoux, une bague d'or avec un diamant estimée 18 livres, monta à 45 florins, un rubis avec des nacres passa de 5 livres à 12 florins 6 batz. Le seigneur d'Hermenches poussa

jusqu'à 30 florins un étui de poche avec une cuiller d'argent, la « forchette » et le couteau, et jusqu'à 27 florins un pigeon d'or pesant 6 onces 9 grains. Mais ce fut encore M. le doyen qui s'adjugea le cachet d'argent aux armes de la famille. Quant aux deux colliers d'or et à la chaîne d'or, qui étaient les bijoux les plus précieux du docteur, leur enchère dépassa 500 florins.

Une bonne part de ces biens, Jacob Constant les avait de son père, Philibert, et de sa mère Judith Girard des Bergeries. Sans doute en avait-il hérité d'autres de sa sœur Judith, morte célibataire en 1707. C'est d'eux qu'il tenait presque toute son argenterie, ainsi que le « diamant à facettes » et l'un de ses colliers d'or. Un acte de partage dressé en 1687, à la mort de sa mère, en fait foi.

Il paraît en être de même de plusieurs des meubles qui garnissaient sa maison de la Palud. Elle n'était pas bien grande, mais elle devait se composer au moins de cinq ou six pièces et de deux cuisines réparties entre le rez-de-chaussée et l'étage. Il y avait un « poile d'en haut » et un « poile d'en bas ». Mais la salle la plus spacieuse et la mieux meublée paraît avoir été la grande « chambre rouge » meublée d'un « lit rouge avec la couverte et le tapis et treize chaises rouges » et ornée d'un miroir, peut-être le « miroir à colonnes » que le docteur avait hérité de sa mère. C'est dans ce décor qu'on l'imagine le plus volontiers vêtu de son manteau d'écarlate, de sa culotte noire à gros boutons d'argent et de ses « bas canelle ».

Des autres pièces de la maison, l'une s'enorgueillissait de ses chaises « au point d'Angleterre » et de « son fauteuil neuf », l'autre était meublée de « six chaises bleues » et d'un « petit lit de repos ». Ici et là quelques coffres de sapin ou de noyer, des coussins de cuir doré, d'autres de tapisserie, un guéridon. Partout des lits rouges, jaunes ou verts, avec leur tour de tapisserie, même dans les cuisines où couchaient les servantes, et des garde-robés et des buffets.

C'est dans l'une de ces garde-robés que le Dr Constant logeait ses livres ou tout au moins la partie de sa bibliothèque dont l'acte de partage énumère les titres sans grande précision bibliographique. Il y avait là, pêle-mêle semble-t-il, un peu plus de deux cents volumes de théologie ou d'édification, d'histoire, de littérature, de voyages ou de sciences naturelles.

L'examen de cette bibliothèque révèle d'abord les pieuses préoccupations d'un protestant de vieille robe qui lisait non seulement les livres sacrés, dont il possédait trois éditions, mais l'*Institution chrétienne* de Calvin, le *Traité de la religion chrétienne* de Duplessis-Mornay, un *Cursus theologicus* de Scarpus, et le *Moïse dévoilé* de son oncle, Jacob Girard des Bergeries. Outre les sermons de Daillé et de J.-P. de Crousaz, il possédait aussi de nombreux ouvrages édifiants tels que *Les larmes de David*, *Le Voyage de Béthel*, *La Voix de Dieu*, *Le Combat chrétien*, *Les Consolations contre les frayeurs de la mort*. Il ne craignait pas non plus les livres d'apologétique ou de polémique protestante. Le fameux *Réveille-matin des Français* voisinait dans sa bibliothèque avec la *Défense de la Réformation* de J. Claude et le *Moine sécularisé* avec l'*Histoire du calvinisme* de P. Jurieu et l'*Apocalypse* de Méliton.

Peut-être Jacob Constant, comme beaucoup de ses confrères, se défiait-il un peu de la philosophie. Le seul traité qu'il eût sur cette matière était le *Tractatus de homine* de Descartes, et ce choix ne laisse pas de surprendre chez un homme aussi attaché aux vieilles théories. La morale paraît l'avoir attiré davantage. Il lisait *L'usage des passions* du père J.-F. Senault, un *Traité de la paix de l'âme*, un *Traité de la patience*, un *Traité contre les jurements*, et le *Traité de la Cour d'Eustache du Refuge*.

Mais c'est surtout en mémoires et en ouvrages d'histoire que sa bibliothèque était riche. On y trouvait une *Histoire d'Alexandre le Grand*, une *Histoire de Louis XII*, une *Histoire de Charles-Quint*, les ouvrages de Sleidan, une *Histoire de Savoie* et une *Histoire du Dauphiné*, une *Histoire d'Espagne*, une *Histoire des Pays-Bas* et une *Histoire des Princes d'Orange*, une *Histoire des Turcs* et une *Histoire du royaume de Siam*. Et parmi les mémoires, ceux de Bassompierre, de La Rochefoucauld, du duc de Guise, de Duplessis-Mornay, de Lesdiguières et de Ludlow.

Jacob Constant s'intéressait aussi d'ailleurs à l'histoire de son pays. Il avait lu la *République des Suisses* de Simler et l' *Abrégé de l'histoire générale de Suisse* de son contemporain, le pasteur J.-B. Plantin. Il possédait également l'*Histoire ecclésiastique du Pays de Vaud* de Ruchat et l'*Histoire de Genève* de Spon. Notre docteur ne paraît pas avoir beaucoup couru le monde, mais il se penchait volontiers sur ses trois atlas ; il étudiait sa vieille

*Cosmographie* de Munster, sa *Géographie* de Duval, et il avait acquis, pour élargir son horizon, une dizaine de relations de voyages. Voyages autour du monde, voyages au Danemark, en Hollande, au Groenland, en Perse, à l'île de Malte et à Ceylan.

Sa bibliothèque d'auteurs grecs se réduisait à Lucien et à Thucydide. Encore n'est-il pas sûr qu'il les eût dans le texte. Les auteurs latins, en revanche, y étaient fort bien représentés. Il n'y manquait guère que Plaute et Tite-Live. Quant à la littérature française, elle semble avoir été beaucoup moins familière au docteur Constant. S'il goûtait l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, la *Satire Ménippée* et l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, il ne possédait aucun exemplaire de Rabelais ni de Montaigne, ni de Marot ni de Ronsard. Et de son siècle, le XVII<sup>e</sup>, il n'avait guère que les *Fables* de La Fontaine, les œuvres du spirituel J.-F. Sarrasin, celles de Saint-Amant, le poète pittoresque et libertin, et le *Vilebrequin* de maître Adam Billaut, le menuisier de Nevers. Mais ni Malherbe, ni Corneille, ni Racine, ni Molière, ni Boileau, ni La Bruyère, ni Bossuet, ni Pascal ne figuraient dans sa bibliothèque.

On aurait pu s'attendre à trouver dans la bibliothèque du médecin, du botaniste passionné qu'était Constant, une foule de livres de sciences naturelles ou de médecine. Mais on n'en relève qu'un nombre infime : deux *Histoire des plantes*, un *Jardinier françois*, des *Essays des merveilles de la nature*, et une *Histoire des animaux* avec les figures de Jonston. Et pour ce qui est des livres de médecine, voici les seuls titres que donne l'acte de partage :

RIOLAN, J., *Anatomia*.

WILLIS, TH., *Cerebri anatome*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cet exemplaire se trouve aujourd'hui à la B. C. U. Il porte l'ex-libris manuscrit du docteur et la date de son acquisition : A J. Constant, 1699. Il en est de même de l'*Abrégé de politique* de son frère, le professeur David Constant. La même bibliothèque conserve en outre trois livres de médecine ayant appartenu à Jacob Constant, mais dont les titres ne figurent pas dans l'acte de partage de 1732. L'un d'eux est l'*Epitome naturalis scientiae* de D. Sennert, qu'il avait acquis en 1672 et dont il a consciencieusement noirci de son élégante écriture l'intérieur des plats et le verso du dernier feuillet. On y lit entre autres ce jugement sommaire de la physique, qui doit bien être de son cru : « La Physique ne peut guère servir à autre chose qu'à donner de l'occupation à l'esprit et à flatter la vanité si naturelle à la plus part des hommes qui cherchent à se distinguer d'une manière ou d'autre. Salomon en a découvert la vanité par les traits admirables qu'il nous en a lessé dans l'ecclésiaste. Socrate fit son possible d'en abolir l'étude et se proposa

GIRARD DES BERGERIES, JACOB, *Le gouvernement de la santé. L'apothicaire de France.*

DUBÉ, P., *Le médecins des pauvres.*

*Observations sur les femmes accouchées.*

*L'art de guérir les maux vénériens.*

En résumé, la bibliothèque qu'eurent à se partager les héritiers de Jacob Constant était celle d'un honnête homme, bon protestant, un peu en retard sur son siècle, mais n'ayant pas oublié le latin du collège, l'écrivant même fort bien, et s'intéressant beaucoup plus à l'histoire et aux voyages de découvertes qu'à la botanique et à la médecine.

On s'étonnerait davantage de l'absence presque totale de littérature médicale et scientifique ainsi que de tout instrument de chirurgie si l'on ne savait que Jacob Constant avait quatre-vingt-sept ans quand il mourut. Sans doute avait-il abandonné depuis plusieurs années déjà la pratique de la médecine, et comme il n'y avait pas de médecin parmi ses héritiers avait-il préféré faire bénéficier l'un de ses confrères de sa bibliothèque médicale, de sa lancette et de son bistouri. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, dans les dernières années de sa vie, Constant paraît avoir été fort lié avec ce jeune chirurgien du nom de Pierre-François Martin, dont le Dr Eugène Olivier<sup>1</sup> nous a révélé jusqu'à l'existence et qui fit de si brillants débuts à Lausanne. Nous savons d'ailleurs que c'est à lui qu'il avait légué son herbier. « Je vous envoyerai, écrit en effet le Dr Martin au grand Haller, le 16 décembre 1735, les plantes en question, lesquelles m'ont été léguées par feu Mr le Doct. Constant, sous la condition de les produire au graveur lorsque ses héritiers imprimeront ; vous serés sujet à cette condition. »<sup>2</sup> Il se pourrait donc fort bien qu'outre cet herbarium, Constant lui eût encore fait don de ses livres de médecine et de botanique.

---

d'introduire la morale en sa place. Antonin est du même sentiment, et qui lira avec attention ce que ces trois grands hommes ont dit sur la vanité de toute la connoissance que les hommes peuvent jamais acquérir des choses de la nature, il pourra s'espargner la pene qu'il auroit peu prendre à cet étude et il conclura fort justement que cette science n'est qu'un furet ou pur amusement. » N'était-ce pas la métaphysique plutôt que la physique, que Constant traitait avec tant de désinvolture ?

<sup>1</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 105-115.

<sup>2</sup> Bibliothèque de la ville de Berne, MSS. Hist. Helv. XVIII, 2.

Quoi qu'il en soit, il paraîtra peut-être regrettable à quelques-uns que l'inventaire de cette intéressante bibliothèque médicale nous ait ainsi échappé.

Bien qu'elle fût d'apparence fort modeste, cette maison de la Palud, qui contenait tant de choses utiles ou précieuses, était celle d'un homme sinon riche, tout au moins fort à son aise. Outre ses biens meubles, le Dr Constant laissait à ses neveux, avec cette maison, son écurie de la Madeleine et son jardin du Boverat<sup>1</sup>. A cela venaient s'ajouter les nombreuses vignes qu'il possédait « rièvre les paroisses de Villette, Lutry et Lausanne », estimées à 10 000 florins et un capital de 50 000 florins en rentes et obligations. Dans les cachettes de ses meubles, ses héritiers trouverent encore une somme d'argent sonnant d'une valeur de quelque 9000 florins en bajoires, mirlitons, écus blancs et autres espèces d'or et d'argent. Au total, la fortune de noble, docte et savant Jacob Constant s'élevait donc à environ 80 000 florins équivalant à plus de 300 000 fr. de notre monnaie. Dans la petite ville académique et campagnarde qu'était Lausanne au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait guère de grosses fortunes, et celle de notre médecin devait bien être l'une des plus considérables.

Et comme il n'avait hérité de ses parents qu'une somme de 5000 florins et que les héritages qu'il avait pu faire à la mort de sa sœur Judith et de son frère Augustin n'étaient pas très importants, on est peut-être autorisé à penser que, tout pieux et charitable qu'il était, il n'avait pas exercé tout à fait sans profits sa profession de médecin. Il paraît peu probable en effet que la publication de sa *Pharmacopée*, de son *Apothicaire*, de son *Chirurgien* et de son *Médecin charitable* lui eussent valu plus que de la considération.

ALFRED ROULIN.

---

<sup>1</sup> Ce nom de lieu désignait une bande de terres bordant du côté de la Louve le chemin conduisant de la Porte de la Madeleine au faubourg de la Barre.

---